

L'économie des pays de l'Est et leurs échanges avec la Suisse

Autor(en): **Held, Otto**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **8 (1950)**

Heft 3

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-133319>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'économie des pays de l'Est et leurs échanges avec la Suisse

OTTO HELD, D^r phil., Lausanne.

Historique

Depuis fort longtemps déjà, les marchés de l'Est (Pologne, Tchécoslovaquie, Hongrie, Roumanie et Bulgarie, ainsi que la Yougoslavie) comptent parmi les débouchés traditionnels de l'industrie d'exportation suisse. Longtemps avant le début de la prospection de marchés d'outre-mer, les commerçants et industriels suisses, en suivant les anciennes routes commerciales, cherchaient des débouchés pour leurs produits dans les pays qu'arrosaient la Vistule, la Moldau, le Danube. En dépit des transformations politiques considérables qui, depuis le siècle dernier, se sont succédé dans ces pays, les échanges commerciaux avec ces marchés n'ont cessé d'augmenter. Bien que les exportations suisses n'aient plus atteint dans le cours des années postérieures à 1929 le volume de celle-ci avec un montant de fr. 150 millions, nos livraisons vers ce groupe de pays se sont maintenues jusqu'en 1938 à la limite de fr. 100 millions, montant fort appréciable.

Pendant la deuxième guerre mondiale, les événements sur le front de l'Est ne furent pas sans influencer la position des différents Etats dans leur rôle de partenaires commerciaux de la Suisse. Tandis que la Pologne perdait immédiatement presque toute importance, suivie peu après par la Yougoslavie, les échanges avec le Protectorat Bohême-Moravie, la Slovaquie, ainsi que la Hongrie et la Roumanie, commencèrent à augmenter. En particulier, les livraisons de blé hongrois et de pétrole roumain furent très importantes pour notre approvisionnement. Mais, à la suite du débarquement des armées alliées en Afrique du Nord et du recul de la « Wehrmacht », ces partenaires commerciaux perdirent de nouveau de leur importance, de sorte que les échanges commerciaux avec les pays de l'Est arrivèrent en 1945 à un niveau extrêmement bas : fr. 46,5 millions d'importations en Suisse et fr. 21,5 millions d'exportations de Suisse. Après l'armistice, les relations reprirent rapidement, non seulement avec la Tchécoslovaquie en particulier, mais également avec la Pologne et la Hongrie ; elles ont atteint, en 1947, environ fr. 260 millions d'exportations de Suisse et fr. 408 millions d'importations en Suisse, y compris les échanges avec la Yougoslavie, résultat encore jamais obtenu.

Les bouleversements politiques qui se sont déroulés depuis lors dans ces pays ont également entraîné une profonde modification de leur vie économique. Les entreprises de caractère économique privé sont devenues des entreprises

collectives étatisées. Toute la vie économique a été transformée par un système de planification à l'image de celui de la Russie soviétique. Ainsi, presque d'un jour à l'autre, l'économie suisse s'est trouvée en face d'une situation nouvelle. Pour la mieux comprendre, il semble opportun d'examiner de plus près l'organisation actuelle de l'économie de ces pays.

Sous le signe de la planification.

Dans les Etats de l'Est, le *plan* est la loi suprême. Il est porté à la connaissance de chacun jusque dans la plus petite cellule de l'Etat. Chaque individu doit connaître ses obligations et ses responsabilités dans le cadre du plan, à la réalisation duquel toutes les forces sont mobilisées. L'armée des travailleurs manuels et intellectuels œuvre en fonction du plan. Les différentes branches de l'économie rivalisent entre elles pour atteindre les buts fixés par le plan ; chaque secteur de l'économie, chaque département et chaque district, chaque ville et chaque village, chaque entreprise et chaque atelier luttent quotidiennement en vue du combat engagé.

Dans presque tous ces pays, le plan est prévu pour une durée de cinq ans. Sa préparation relève du ministère pour le commerce extérieur ; celui-ci est tenu de suivre les directives données par le bureau suprême de l'Etat pour la planification, lequel est lui-même secondé par des spécialistes russes, ingénieurs et techniciens. L'importance de ces bureaux de planification est incontestable. A titre d'exemple, rappelons que le bureau de planification pour l'industrie métallurgique en Pologne ne compte pas moins de 500 ingénieurs et techniciens.

Le perfectionnement technique et la rationalisation de la production dans tous les secteurs de la vie économique sont les buts essentiels de la planification. La performance individuelle est remplacée par l'effort collectif planifié. Chaque entreprise travaille selon le programme prévu dans le plan, qui doit être réalisé à tout prix. Pour sa part, l'Etat exige de chaque individu, de n'importe quelle institution ou administration publique, une soumission totale et aveugle, ainsi qu'un sacrifice complet.

L'exécution du plan est l'objet d'un contrôle systématique : chaque contrat de vente et d'achat doit être soumis pour approbation à la Banque de l'Etat. Les responsabilités de chacun étant fixées, la discipline la plus stricte est de rigueur et les organes du parti se chargent déjà de la faire respecter. Si, d'une part, toute faiblesse, toute insuffisance, toute erreur est condamnée et punie, d'autre part toute performance et tout record dans l'exécution du travail sont récompensés par des primes et des décorations. Toute dérogation au plan est également poursuivie et aucune négligence n'est tolérée. Bref, la vie économique dans la moindre de ses manifestations est l'objet d'une surveillance constante et d'un contrôle draconien, dans le seul but de réaliser le plan.

Il est fort possible qu'à l'origine, les auteurs des divers plans aient été convaincus de la sincérité de leurs intentions, mais les buts visés sont souvent disproportionnés par rapport aux possibilités réelles. Parfois, le manque de matériel retarde l'exécution des travaux ; de même l'absence d'une organisation

rationnelle et d'un personnel dirigeant bien qualifié, ou encore la carence de fonds ont les mêmes conséquences. De nouvelles constructions industrielles prévues dans le plan ne peuvent être exécutées faute des données nécessaires et des plans de construction indispensables. Les organes subalternes ne sont pas autorisés à critiquer le plan ; l'exemple suivant le prouve. Se fondant sur leur longue expérience, les spécialistes des plantations de tabac, en Bulgarie, étaient unanimement d'avis que l'exécution du plan dans le secteur tabac était irréalisable étant donné l'absence de locaux et de main-d'œuvre appropriée ; une augmentation de la surface des plantations n'aurait entraîné qu'une augmentation des déchets. L'attitude de ces spécialistes fut publiquement condamnée et qualifiée de sabotage. Aucune discussion relative à la réduction du plan n'est tolérée.

Les investissements prévus dans les plans nécessitent des moyens financiers considérables. Mais, par suite de la disparition du capital privé, les fonds nécessaires doivent être mis à disposition par les contribuables. Pour justifier et faire admettre les taux élevés des impôts, les responsables de ces mesures déclarent au peuple que les entreprises et fabriques lui appartiennent ; dès lors, c'est logique qu'il ait à payer les impôts autrefois à la charge des propriétaires industriels. Pour faire face à ses besoins de trésorerie considérables, l'Etat a été obligé d'étendre la matière imposable à des revenus qui, jusqu'ici, vu leur modeste montant, étaient libres.

Aujourd'hui, l'impôt sur le revenu a été porté jusqu'à 12 %. Les tarifs de chemin de fer ont été augmentés jusqu'à 50 %. Les besoins de l'Etat sont tellement grands qu'il s'est vu même obligé de retenir à ses fonctionnaires une partie de leur traitement et de procéder à des emprunts plus ou moins forcés.

Le commerce extérieur, importations et exportations, est entièrement entre les mains de quelques entreprises monopolisées d'Etat. Il en existe par exemple dans la chimie, la branche électrique, la métallurgie, la branche alimentation, etc. Ces entreprises créées presque d'un jour à l'autre eurent dans leurs débuts beaucoup de difficultés du fait que des considérations d'ordre politique — possession ou non du livret du parti — eurent plus de poids dans l'attribution des postes directeurs de ces entreprises géantes que les connaissances et capacités des candidats. Des changements de personnel étaient donc inévitables et freinaient considérablement le développement de ces organismes.

Comme, depuis des années déjà, aucune statistique officielle n'est publiée, il est difficile de se faire une idée, même approximative seulement, du volume du commerce extérieur de ce groupe d'Etats. Les chiffres en pour-cent n'ont qu'une valeur très relative puisqu'on ne connaît pas les bases sur lesquelles ils sont calculés. Et même si, à titre exceptionnel, certains chiffres sont publiés, il n'est pas possible de les contrôler. Il est donc indiqué de les considérer sous réserve.

L'intensification des échanges de marchandises entre la Russie et les Etats de l'Est eux-mêmes est le « leitmotiv » de la politique du commerce extérieur de ces pays. Pour le reste, en principe, seules des marchandises d'un intérêt vital et stratégique ou introuvables devraient être achetées en dehors de la zone russe et des pays satellites. Il est vrai que dans les accords commerciaux

conclus avec les pays de l'Ouest il est souvent prévu des importations de marchandises non essentielles. En réalité, ces contingents n'ont trop souvent de valeur que sur le papier ; l'Etat, ne les jugeant pas intéressants, refuse tout simplement d'accorder des licences d'importation. En règle générale, seuls les contingents favorisant l'exécution du plan sont utilisés. Relevons enfin qu'il n'existe guère de possibilités d'engager ces partenaires commerciaux de l'Est à respecter les contingents convenus.

Bien que l'élévation du standard de vie de la population soit l'un des buts essentiels du plan, elle semble, pour le moment du moins, passer plutôt à l'arrière-plan des préoccupations des autorités ; et pourtant la demande d'articles d'usage quotidien est très grande. A l'importation, la préférence est toujours donnée aux articles de première nécessité au préjudice des besoins vestimentaires et même alimentaires de la population ; toutefois, on ne saurait affirmer qu'il n'y ait aucune exception à la règle. Les autorités n'hésitent parfois pas à prendre des mesures immédiates tendant à élever le standard de vie alimentaire, par exemple, lorsque c'est directement dans leur intérêt. Ainsi, la satisfaction a été générale au sein de la population de Varsovie lorsque sont arrivées, à la veille de Pâques, des livraisons d'oranges de Jaffa, prévues dans l'accord commercial entre Israël et la Pologne. Mais cette joie a été de très courte durée ; elle s'est transformée en profonde déception lorsque la population a appris le prix de ces fruits. Dans les magasins, 1 kg. d'oranges ne coûtait pas moins de 800 zlotys, tandis que l'Etat n'en payait que 55 en Israël. Pour se faire une idée de ce que représente ce prix de vente au détail, il faut savoir qu'un ouvrier polonais ne gagne que 1000 à 1200 zlotys par jour.

Les rapports étroits du commerce extérieur des pays de l'Est avec la Russie servent au premier chef les intérêts économiques de cette dernière. Ni la Pologne ou la Tchécoslovaquie, ni la Hongrie, la Roumanie ou la Bulgarie ne peuvent disposer librement de leurs articles d'exportation, du fait que les traités de commerce qu'ils ont conclus les obligent à envoyer la plus grande partie de leurs produits en Russie, non pour les propres besoins de celle-ci, puisqu'elle les réexporte ensuite dans ce même groupe de pays de l'Est. En voici quelques exemples. L'accord commercial entre la Roumanie et la Russie prévoit d'importantes livraisons de pétrole roumain. Ce pétrole n'est pas utilisé par la Russie elle-même, mais réexporté en Bulgarie, en Tchécoslovaquie et en Hongrie, conformément aux accords commerciaux conclus avec ces satellites. A leur tour, la Bulgarie et la Pologne fournissent du tabac, du charbon, du coke et des minerais que les Russes réexportent en Tchécoslovaquie, en Hongrie et en Roumanie. En contrepartie, la Tchécoslovaquie et la Hongrie fournissent des tissus et des machines agricoles que les Russes revendent en Bulgarie et même à d'autres pays. Ce commerce de transit s'avère particulièrement lucratif, parce que, à l'achat et à la vente, ce sont les Russes qui fixent les prix en les calculant sur la base du rouble or (1 dollar = 4 roubles), tandis que le pouvoir d'achat du dollar correspond en réalité à 30 roubles. Grâce à ce cours forcé du rouble, la Russie achète ses produits à très bon compte et les revend avec des bénéfices. Il va de soi qu'une telle politique de commerce extérieur représente une exploitation abusive des ressources des pays de l'Est d'une ampleur encore jamais atteinte dans l'histoire.

Le développement des échanges avec la Suisse.

Pour se faire une idée du développement des échanges entre le groupe des pays de l'Est et la Suisse après les bouleversements politiques et économiques, il est opportun de reproduire ci-après quelques chiffres d'années de base, sans cependant tenir compte de la Yougoslavie, qui suit sa propre politique commerciale depuis plus de deux ans déjà :

Commerce entre la Suisse et les pays de l'Est
(en millions de francs suisses)

Pays	1938		1940		1943		1945	
	Imp.	Exp.	Imp.	Exp.	Imp.	Exp.	Imp.	Exp.
Pologne	25,8	22,5	0,6	0,3	0,03	0,3	0,012	0,004
Tchécoslovaquie	57,2	44,0	—	—	—	—	25,4*	10,1
Hongrie	25,6	15,2	48,5	24,4	105,5	74,0	5,6	0,4
Roumanie	25,0	14,0	42,1	11,1	103,3	54,3	10,0	1,3
Bulgarie	5,1	4,1	13,2	5,5	10,7	16,6	4,0	0,6
TOTAL	138,7	99,8	104,4	41,3	219,53	154,2	45,012	21,404

Pays	1946		1947		1948		1949	
	Imp.	Exp.	Imp.	Exp.	Imp.	Exp.	Imp.	Exp.
Pologne	28,8	5,9	79,0	29,0	62,7	33,9	29,3	51,6
Tchécoslovaquie	162,2	89,1	261,4	159,4	146,8	128,1	95,3	89,6
Hongrie	29,2	13,5	35,6	32,2	27,8	33,0	49,3	50,7
Roumanie	1,9	8,1	4,3	21,7	6,2	16,9	2,6	17,2
Bulgarie	3,6	1,2	4,5	3,1	5,3	4,3	8,3	8,6
TOTAL	229,7	117,8	384,8	245,4	248,8	216,2	184,8	217,7

* Janvier-juin Slovaquie seulement, à partir du 1^{er} juillet Tchécoslovaquie

Il appert de ces quelques chiffres que, malgré les transformations fondamentales rappelées plus haut, le volume des échanges ne s'est pas développé d'une façon défavorable, sur le papier tout au moins. Nos exportations se sont maintenues au-dessus de la limite de fr. 200 millions. En réalité, il faut cependant constater que la composition structurelle de nos exportations a subi des changements importants. Ainsi, l'industrie des textiles, des montres, et différentes autres branches dont les produits sont considérés comme non indispensables ont malheureusement perdu du terrain.

En ce qui concerne nos achats dans ces pays, ils ont considérablement diminué ; de 385 millions de francs en 1947, ils sont tombés à 185 millions de

francs en 1949. Ainsi, une situation paradoxale s'est produite du fait que notre balance commerciale avec ces marchés, de déficitaire qu'elle était traditionnellement, présente pour 1949 un solde actif de plus de 32 millions de francs.

Quelles sont les raisons d'un tel recul de nos importations provenant de ces pays ? Les raisons en sont très diverses : nos besoins d'importation sont saturés; la concurrence d'autres fournisseurs commence à se faire sentir à nouveau sur le marché suisse, en particulier celle de l'Allemagne occidentale; les importateurs suisses hésitent à traiter des affaires à longue échéance, car ils espèrent obtenir des prix plus intéressants dans un prochain avenir. A côté de ces raisons de nature générale, il y en a d'autres. Ainsi, la qualité des produits provenant de l'Est a parfois laissé à désirer. Souvent les prix sont aussi plus élevés que ceux de la concurrence. On a bien essayé d'atténuer cette différence de prix en concluant des affaires de réciprocité (affaires de rideau), mais comme celles-ci commençaient à prendre un caractère de dumping, on a dû les réduire. Du côté suisse, des transactions de compensation ne sont aujourd'hui autorisées qu'à titre exceptionnel et après examen détaillé de chaque cas d'espèce. Les échanges devraient de nouveau se dérouler selon les accords conclus entre la Suisse et les partenaires de l'Est.

D'autres raisons encore contribuent à diminuer nos importations de l'Est : les délais de livraison trop longs ou l'inobservation des délais convenus, ainsi que les offres insuffisantes à la suite des années de sécheresse. Mais la principale raison qui entrave nos importations est l'orientation forcée et unilatérale de la politique économique de ces Etats vers la Russie, cause que nous avons déjà relevée.

Pour tous ces motifs, nos importations n'ont pas pu atteindre le niveau prévu dans les accords commerciaux passés avec les pays de l'Est. Par conséquent, le clearing avec ces partenaires n'est pas suffisamment alimenté de leur côté ; il entraînera à la longue une diminution de nos exportations s'il n'est pas possible de remédier à cette situation en augmentant nos importations. Comme en Suisse les principes d'un marché libre et des considérations commerciales sont de nouveau à l'ordre du jour, les importations de l'Est ne pourront être augmentées qu'à condition que les produits de ces pays puissent lutter efficacement sur notre marché avec la concurrence, tant en ce qui concerne le prix et la qualité que les délais de livraison, les conditions de paiement, etc. ; enfin, il sera nécessaire qu'ils tiennent compte des vœux de la clientèle suisse.

La sauvegarde des intérêts de l'exportation suisse.

Pour l'industrie d'exportation suisse, en particulier, une situation nouvelle s'est créée à la suite de l'étatisation générale du commerce extérieur entraînant la suppression des représentants commerciaux. Dans l'économie planifiée, le représentant commercial est considéré comme un intermédiaire superflu, qui ne fait que renchérir la marchandise et n'a aucune raison d'être. Les entreprises monopolisées traitent directement avec les fabricants, escomptant ainsi économiser la provision du représentant. Par cette mesure, toutes les anciennes relations des affaires d'exportateurs suisses ont été supprimées d'un coup. Les représentants et amis d'affaires selon l'ancienne formule n'existent plus.

Industriels et exportateurs suisses désirant vendre leurs produits dans les pays de l'Est sont obligés de s'adresser directement à l'entreprise compétente pour leur branche. Une prise de contact ou une intervention personnelle, qui faisait partie des attributions du représentant, n'est plus possible dans les rapports avec les entreprises étatisées de l'Est.

La statistique prouve — nous l'avons vu — que de part et d'autre, clients et fournisseurs se sont retrouvés, mais les relations d'affaires se développent d'une façon tout à fait impersonnelle ; ce caractère s'est accentué encore à la suite de changements assez fréquents des employés supérieurs et des subalternes de ces entreprises. Par suite du manque de contact et d'intérêt personnel des fonctionnaires compétents, et de la lourde responsabilité qui leur incombe, les relations avec ces entreprises de l'Etat se développent très difficilement, surtout dans leur première phase. Chaque demande de licence d'importation doit passer à travers un immense appareil bureaucratique avant qu'elle ne rencontre, ou ne rencontre pas, l'approbation de la commission d'achat ou du bureau de la planification.

Le manque de connaissances pratiques d'un grand nombre de fonctionnaires a finalement obligé les entreprises d'Etat à recourir aux services des anciens spécialistes des différents secteurs économiques, qui ont une vieille tradition et qui ont tendance à acheter là où ils se sont toujours approvisionnés. Dans certains cas, d'anciens propriétaires de fabriques ont été engagés comme vendeurs par les nouveaux dirigeants de leur propre fabrique. C'est pourquoi aussi d'anciens représentants travaillent souvent à contre-cœur dans les entreprises d'Etat, obligés qu'ils sont de gagner leur pain dans des conditions peu enviables.

De quelle façon les intérêts de l'exportation suisse peuvent-ils être sauvegardés sous ce nouveau régime ? C'est un problème difficile à résoudre, car les moyens sont assez limités. Jusqu'à ce jour, rien d'équivalent et de comparable aux anciens représentants ne les a remplacés. Il faut donc se rendre à l'évidence et s'adapter le mieux possible en s'appuyant sur tous les moyens existants pour une action collective. Ces moyens sont les suivants :

- a) services commerciaux des représentations diplomatiques de la Confédération ;
- b) interventions des organisations professionnelles ;
- c) participations aux foires et expositions.

L'économie suisse est étroitement liée à l'économie mondiale. Notre prospérité est fonction du développement de nos relations commerciales avec l'étranger. Bien que l'avenir semble être incertain et que le développement futur de nos relations commerciales avec l'Est — particulièrement en ce qui concerne la structure de nos exportations — doive être considéré avec une certaine réserve, on peut constater que, en dépit des divergences politiques et de la diversité des systèmes économiques en présence, la Suisse, dans l'ensemble, s'est efforcée de maintenir sa position ; il est à prévoir que les produits suisses, étant donné leur qualité indéniable et incontestée, seront toujours représentés et demandés sur les marchés de la Pologne et de la Tchécoslovaquie, comme sur ceux de Hongrie, de Roumanie et de Bulgarie.

OTTO HELD.